



Promouvoir
l'inclusion sociale

Développer une
vie de quartier
dynamique



APPEL DE PROJETS

Date limite pour
déposer:
16 octobre 2024



Stimuler
l'adoption de
saines
habitudes
de vie

Travailler en
partenariat
avec les acteurs
locaux du
développement
social



De nouveau cette année, la Ville de Pincourt est fière d'offrir une subvention aux citoyens, OBNL, écoles et artistes voulant mettre en place un projet favorisant le développement social à Pincourt.

Montant total offert : 15 000 \$

Période d'ouverture de l'appel : 16 septembre 2024 au 16 octobre 2024

Qu'est-ce que le développement social à Pincourt ?

Le développement social municipal vise à bâtir une communauté solidaire, inclusive et équitable en tissant des liens entre les individus et en misant sur les forces de chacun. De concert avec les citoyens, les citoyennes et les acteurs du développement social, la Ville agit pour favoriser la qualité de vie et l'épanouissement de sa population, en portant une attention particulière aux personnes plus vulnérables.

Critères

1. Les projets doivent faire bénéficier les citoyens de la Ville de Pincourt via l'une des orientations suivantes :

Orientation 1 – Développer une vie de quartier dynamique

Objectif global : Que le quartier devienne un pôle d'entraide, de socialisation et de plaisir.

Orientation 2 – Stimuler l'adoption de saines habitudes de vie

Objectif global : Que la population de Pincourt vive de façon saine et active, vieillisse en santé et prenne soin de l'environnement naturel qui l'entoure.

Orientation 3 – Promouvoir l'inclusion sociale

Objectif global : Que les citoyens et citoyennes se sentent inclus(e)s et respecté(e)s dans leur communauté, en accordant une attention particulière aux groupes plus vulnérables.

Orientation 4 - Soutenir et travailler en équipe avec les acteurs locaux du développement social

Objectif global : Que la Ville de Pincourt se positionne comme un partenaire dynamique, efficace et à l'écoute auprès des organismes et associations du milieu, afin de soutenir et de reconnaître le travail accompli par le réseau communautaire et les bénévoles et d'attirer davantage de services sur son territoire.

2. Le projet doit bénéficier directement aux citoyens et citoyennes de Pincourt
3. Le projet doit contribuer au développement social à Pincourt.
4. Le formulaire doit être rempli et retourné par courriel avant le 16 octobre 2024 à Sabrina Martel, au s.martel@villepincourt.qc.ca.

Admissibilité

Qui peut déposer un projet dans le cadre de cet appel ?

- Citoyens de Pincourt
- OBNL
- Écoles
- Artistes

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
MA VILLE, MON MILIEU DE VIE
APPEL DE PROJETS 2024-2025

Il est conseillé de communiquer avec la Ville pour valider la conformité du projet ainsi que l'exactitude des démarches. Le formulaire dûment rempli doit être envoyé par courriel à s.martel@villepincourt.qc.ca ou en personne aux Loisirs et Services communautaires, **au plus tard le mercredi 16 octobre 2024.**

Suite au dépôt, la Ville communiquera, au besoin, avec chacun des responsables de projet dans le but de préciser les détails des projets.

Pour toutes questions ou pour déposer le formulaire

Sabrina Martel, agente de développement social et communautaire

s.martel@villepincourt.qc.ca

514 453-8981, poste 273

1. Renseignements sur le demandeur

1.1 Nom et coordonnées du responsable du projet

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Courriel :

1.2. Nom et coordonnées de l'artiste ou OBNL

Identification de l'OBNL :

Adresse :

Code postal :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Courriel :

Site Web :

1.3. Expériences pertinentes du demandeur liées avec le projet.¹

¹ Si utile, joindre C.V. et/ou portfolio.

2. Présentation du projet
Nom du projet :
Description et objectifs du projet (avec précisions)
1.1. Les objectifs :
1.2. La description (résumé du projet, lieu, durée, outils ou activités, etc.) :
1.3 Quelle est la clientèle visée par le projet ?
1.3.1. Moyens de communication prévus pour rejoindre la clientèle :

1.4. Description des besoins auxquels le projet répond :

1.5. Quelles orientations du plan d'action de la Politique de développement social sont touchées par le projet et de quelle façon le projet répond-t-il à ces orientations ?

1.6. Quelle serait la contribution requise de la Ville pour la mise en place du projet ?

1.7. Est-ce que le projet aura une certaine pérennité ? Si oui, veuillez démontrer comment.

2. Échéancier de réalisation du projet	
Étapes : (Ex. : planification du projet, mise en œuvre et évaluation)	Échéance : (Le projet doit être réalisé entre le 1 ^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025)

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
 MA VILLE, MON MILIEU DE VIE
 APPEL DE PROJETS 2024-2025

3. Prévisions budgétaires	
Dépenses (veuillez détailler s.v.p.)	Montant
	Total (\$) : 0,00 \$ *Pour mettre à jour la somme des montants, faites Ctrl + A, ensuite F9.
Autres sources de financement (Ex. : commandite, activité de financement, autres subventions)	Montant
	Total (\$) : 0,00 \$ *Pour mettre à jour la somme des montants, faites Ctrl + A, ensuite F9.
Subvention demandée à la Ville de Pincourt :	Grand total : 0,00 \$ Veuillez indiquer le coût total prévu.

Note : Pour tous les projets approuvés, une reddition complète (factures et pièces justificatives à l'appui) sera exigée par la Ville avant le versement final de la subvention.